



SOS Ecoles de Montagne
Siège social Mairie
31110 Juzet-de-Luchon

☎ 06 88 30 00 20

ecolesmontagne@laposte.net

<http://ecolesdemontagne.blogspot.com/>

Association des Parents d'élèves

Ecole primaire publique
Avenue de la Brèche romaine
31440 Saint-Béat

Saint-Béat, le 03 mars 2009

à M. Jean-Louis Baglan
Inspecteur d'Académie de la Hte-Garonne

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Lors du CTPD de ce lundi 2 mars étudiant les mesures de carte scolaire, vous avez envisagé la fermeture du poste d'animateur soutien de l'école de Saint-Béat. En réponse, nous vous invitons à nous rencontrer dans les locaux de l'école le jeudi 5 mars, à partir de 16h30.

En buvant une tasse de thé vous pourrez répondre à notre interrogation sur la suppression ce poste :
Règlement de compte autour d'un poste imposé l'an dernier par le préfet ? Raison comptable ?
Justification pédagogique ?

En grignotant un gâteau, parents et enseignants vous expliqueront comment ce poste menacé est utilisé pour permettre l'intégration des 12 élèves de la CLIS dans les meilleures conditions au sein de cet établissement défavorisé.

Veuillez nous excuser pour le délai très court de cette invitation mais nous avons été nous-mêmes prévenus tardivement de ce projet de suppression de poste.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos sincères salutations.

La co-présidence de SOS Ecoles de Montagne

&

M. le Président de l'Association des Parents d'élèves de l'école de Saint-Béat

Copies à :

- Mmes & M. les enseignants de l'école de Saint-Béat
- M. Jean-Luc Parmentelot, IEN de la circonscription de Saint-Gaudens
- M. Hervé Perefarrès, maire de St-Béat
- M. Bertrand Auban, Sénateur de la Hte-Garonne, Conseiller Général du canton de St-Béat
- M. Jean-Louis Idiart, député de la 8^e circonscription de la Hte-Garonne
- M. André Pallas, Président de la Communauté de Communes du canton de Saint-Béat
- M. le Préfet de Région, Préfet de la Haute-Garonne